

# le mag'





Magazine d'informations  
Commune Les Monts d'Aunay  
juin 2024



Contact :  
communication@lesmontsdaunay.fr

## Sommaire

|                        |     |
|------------------------|-----|
| ZOOM ASVP.....         | 2   |
| ÉDITORIAL.....         | 3   |
| COMMÉMORATIONS.....    | 4   |
| PATRIMOINE.....        | 5   |
| TRAVAUX.....           | 6-7 |
| SCOLAIRE.....          | 8   |
| UJMA.....              | 9   |
| SAISON CULTURELLE..... | 10  |
| LES DÉCHETS.....       | 11  |
| VIE ASSOCIATIVE.....   | 12  |
| VIE LOCALE.....        | 13  |
| TRUCS ET ASTUCES.....  | 14  |
| LIBRE EXPRESSION ..... | 15  |

## Les missions de l'ASVP

L'agent de surveillance de la voie publique (H/F) exerce des missions de police sur la voie publique. Il possède des compétences de police judiciaire en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques.

L'ASVP assure pour l'essentiel des missions de constatation et de verbalisation d'infractions au code de la route.

==> Participer aux missions de préventions et de protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées...) et des lieux publics. Dans ce périmètre d'action, il aide les piétons à traverser la rue sans danger, signale les accidents aux services compétents (appel du SAMU, des pompiers ou de la Police) et porte assistance aux personnes.

==> Informer et renseigner le public : orientation, plainte, etc...

==> Surveiller les biens communaux (bâtiments, écoles, transport public, parcs, cimetières, ...), les manifestations et lieux publics.

==> Contrôler l'application des arrêtés du maire et des règlements d'urbanisme, d'environnement, de stationnement,... et relever les infractions.

==> Faire respecter la réglementation concernant le stationnement. L'ASVP peut dresser un procès-verbal de stationnement (PV) au format papier ou électronique sur un appareil numérique portable. L'ASVP informe les usagers de la réglementation en vigueur et en contrôle l'application.



Valentin MICHEL ASVP



## Édito du Maire



Chères habitantes, Chers habitants,

C'est avec une grande fierté que je vous annonce la finalisation des travaux de rénovation de l'école élémentaire, offrant ainsi à nos enfants un environnement d'apprentissage modernisé et adapté à leurs besoins. Un chantier d'ampleur pour une rénovation énergétique de qualité dans le respect du patrimoine de la reconstruction.

Le prochain gros chantier sera celui de la modernisation et agrandissement du cinéma Paradiso, promettant un espace culturel rénové et accueillant pour tous.

Vous trouverez dans ce Mag l'engagement de notre commune dans des initiatives environnementales essentielles, telles que la renaturation des espaces communaux et la préservation du patrimoine bâti de la reconstruction. Ces actions visent à assurer un avenir durable pour notre communauté et à préserver notre héritage pour les générations futures. Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir meilleur et plus respectueux de notre environnement. Votre soutien et votre engagement sont essentiels pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Je vous invite chaleureusement à participer au festival "Les Pieds dans les Étoiles" début juillet qui aura lieu au Plessis Grimoult, ainsi qu'aux différents spectacles organisés par Pré-Bocage Intercom, sur les marchés chaque semaine. Ces événements culturels et festifs sont l'occasion idéale de se retrouver, de partager des moments de convivialité et de découvrir la richesse artistique de notre région. Votre présence et votre soutien sont essentiels pour la pérennité de ces initiatives. En venant nombreux aux spectacles et en participant activement au festival, vous contribuez à leur succès et vous encouragez leur renouvellement pour les années à venir. N'hésitez pas à venir nombreux et à profiter de ces moments de partage et de divertissement.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu dynamique et animé où il fait bon vivre. Au plaisir de vous retrouver lors de ces événements exceptionnels !

Sincèrement

Christine SALMON

Maire Les Monts d'Aunay

### RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :

Christine Salmon

### COMITÉ DE RÉDACTION :

Christine Salmon

Nicolas Baray

Christine Foucat

Sophie Bianchi

Marie-Pierre Urvoy

### MONTAGE GRAPHIQUE :

Marie-Pierre Urvoy

### MAQUETTES :

Les-Monts-d'Aunay

### CRÉDITS PHOTOS :

Service communication

### IMPRESSION :

La maison du document

## Commémoration de la Libération du Mont Pinçon – cérémonie à la stèle le 23 mai

Le Plessis-Grimoult et Saint Jean Le Blanc commémorent tous les 5 ans, au mois d'août, la libération du Mont Pinçon, intervenue à l'aube du 7 août 1944, en accueillant les soldats britanniques de le 13/18 Royal Hussars. A la demande des soldats britanniques, la cérémonie commémorative du 80ème anniversaire s'est tenue le 23 mai 2024.

## Bombardements du 11 au 15 juin 1944 – à la mémoire des victimes civiles d'Aunay/Odon

Il y a 80 ans, la bataille de Normandie faisant plus de 8 000 victimes dans le Calvados entre le 6 juin et le 31

décembre 1944.

En juin 1944, 4 bombardements stratégiques alliés anéantissent la commune d'Aunay/Odon et font près de 187 victimes.

167 aunaysiennes et aunaysiens ont péri entre le 11 et le 15 juin 1944.

La commune célèbre tous les ans ce terrible anniversaire, par un hommage au cimetière d'Aunay-sur-Odon, le 12 juin.

La commune a souhaité cette année qu'un mémorial des victimes civiles d'Aunay/Odon soit édifié et inauguré le 12 juin 2024 au moment de la cérémonie rendant hommage aux victimes des bombardements.

Cet endroit permettra à chacun, amis, familles, citoyens, de retrouver le nom de celles et ceux,

victimes collatérales civiles des combats et actes de guerre de la Bataille de Normandie à Aunay/Odon.

## Bataille de Normandie – Libération

La commune d'Aunay/Odon a été libérée le 5 août 1944, et Le Plessis Grimoult quelques jours plus tard, après d'intenses combats sur le Mont Pinçon.

A l'instar de nombreuses communes de Normandie, Les Monts d'Aunay a choisi d'ajouter au programme du 80ème anniversaire de commémorations, de recueils, des moments d'animations en témoignage de l'incroyable capacité de résilience des Aunaysiens et Aunaysiennes.

## Les cérémonies en images



## Label patrimoine de la reconstruction en Normandie, une plaquette pédagogique

*La commune a travaillé avec le CAUE 14 pour la rédaction d'une plaquette sur les caractéristiques architecturales de la reconstruction d'Aunay-sur-Odon.*

Ce document permet de présenter l'histoire de la reconstruction, les bâtiments remarquables et surtout les éléments architecturaux qui composent le patrimoine de la reconstruction à préserver et à restaurer. En effet Aunay-sur-Odon a un patrimoine de la reconstruction de qualité et très diversifié. Plusieurs éléments sont notables : les parements pierres, les modénatures, les volets, les portes et fenêtres, les

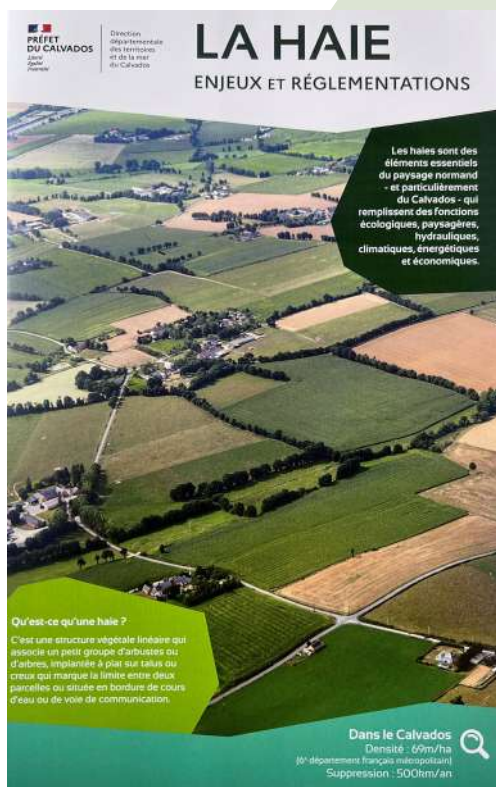
pavés de verre, les bow-windows, les garde-corps et balcons, les lucarnes et la diversité de toiture ou encore les clôtures et portails.

Le patrimoine de la reconstruction à Aunay-sur-Odon est protégé par le Plan local d'urbanisme Intercommunal. L'objectif de cette protection est la préservation du patrimoine et la conservation des caractéristiques de la reconstruction. Pour vous accompagner dans votre projet de rénovation n'hésitez pas à contacter la mairie pour prendre un rendez-vous.



## La gestion des haies, l'expérimentation du guichet unique Haies

*La Normandie est le 3ème département le plus dense en haies bocagères avec 171 000km linéaires de haies dont 38 000km pour le Calvados. Cependant la destruction des haies continue et ce sont 650km par an qui sont supprimés tous les ans dans le département, cela en dépit des règles. Pour accompagner les démarches un guichet haie a été créé.*



Les haies bocagères ont plusieurs rôles fondamentaux : ce sont des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité ; elles contribuent également à lutter contre le ruissellement et contre les changements climatiques en protégeant les cultures. Elles constituent également une ressource non négligeable pour la filière bois-énergie.

Le Plan Local d'urbanisme protège certains linéaires de haies pour la qualité paysagère, écologique ou encore agricole de ces dernières, mais d'autres réglementations protègent les haies (code de l'environnement, code rural...). Ainsi, la DDTM a mis en place « guichet haies » dédié à la demande d'information et de signalement sur la protection des haies depuis quelques mois. Cela permet aux demandeurs de vérifier les règles applicables à leurs haies et de réaliser les travaux dans la légalité.

Avant toute opération d'arrachage, de coupe, d'arasement, de déplacement ou de création de haies, il vous est recommandé de vérifier si vos haies font l'objet d'une ou plusieurs règles de protection, sous peine de sanctions.

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/gh14>



## LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES MONTS D'AUNAY

Les travaux ont été finalisés en janvier 2024, ils auront duré un an. Ce projet d'envergure a notamment permis de rénover énergétiquement les bâtiments Jules Verne et George Sand, d'implanter 120 panneaux photovoltaïques sur la nouvelle toiture de George Sand et d'isoler et réhabiliter la salle de danse. Les élèves ont tous retrouvé leur classe après les vacances de février.



Rénovation intérieure des sanitaires : Isolation, remplacement des menuiseries, mise en place de matériaux modernes



Rénovation intérieure des classes : Isolation, remplacement des menuiseries, choix de teintes lumineuses

# Les projets futurs ↴

## LE CINÉMA

Le conseil Municipal s'est prononcé en février dernier pour la réhabilitation et l'extension du cinéma Le Paradiso. C'est un projet structurant et d'envergure pour la commune, qui est soutenue financièrement par l'Etat, la Région Normandie, le Conseil départemental et le CNC. La nouvelle salle devrait compter environ 110 places et sera accompagnée de la création d'un hall d'accueil accessible. Ce projet estimé à près de 2.338 millions d'euros HT avec des subventions potentielles à hauteur de 75% a été présenté le 15 mars dernier à nos partenaires financeurs convaincus de l'utilité d'un tel équipement culturel rayonnant sur le territoire.



## SENTE GRELLERIE

Les travaux de la sente piétonne qui mène du bourg d'Aunay-sur-Odon vers la Grellerie sont en partie finalisés. Il manque actuellement la plantation de la haie bocagère qui interviendra à l'automne.



## TRAVAUX DE RÉABILITATION DES RÉSEAUX

Les travaux se poursuivent et impactent désormais le secteur de l'école élémentaire et de la Mairie. Il s'agit de la dernière ligne droite pour ce programme de réhabilitation. Cela va causer encore des difficultés de stationnement et de circulation, nous vous remercions de votre compréhension.



Pour la seconde année consécutive, l'école élémentaire d'Aunay-sur-Odon s'est engagée dans le protocole de lutte contre le harcèlement scolaire. Au mois de novembre, les élèves participent à la « Journée Non au Harcèlement » au sein de leur classe et de l'école. Cette information est le point de départ de discussions et de débats à partir de documents divers : films adaptés, presse scolaire... Les enfants sont alertés sur la vigilance nécessaire qu'il faut avoir aussi bien envers les autres qu'envers soi-même. En effet, on peut être aussi bien harcelé qu'harceleur sans que cela ne soit volontaire. Cette année, les enfants se sont engagés dans le processus du « message clair » et deux classes ont participé au concours national du prix « Non au Harcèlement ». Les élèves ont présenté leur travail sous forme d'un film d'animation aux autres élèves de l'école.

Un protocole est mis en place au niveau de chaque école pour prévenir les situations de harcèlement. Dans un premier temps, il est demandé à chacun (familles, enseignants, élèves, AESH, personnels périscolaire) d'être vigilants afin de repérer les éventuelles situations d'intimidation et de harcèlement à l'école. Si la situation est avérée, un protocole est mis en place.

La plupart des cas de tentatives de harcèlement ou d'intimidation sont dorénavant liés à l'utilisation de réseaux sociaux et d'applications dont l'usage légal n'est en théorie autorisé qu'à partir de 13 ans. Cet usage se déroule à l'insu des familles du fait de l'utilisation trop répandue des écrans.



C'est pourquoi, les élèves à partir du CM1 passent le permis Internet avec le concours de la Gendarmerie Nationale présente sur le territoire des Monts d'Aunay. Le but est de les prévenir des risques de l'utilisation des réseaux où l'on se retrouve assez facilement tour à tour harcelés et harceleurs. Ces situations créées dans la sphère domestique, se répercutent sur les relations scolaires.

Cependant, il faut noter que sur notre territoire, les situations de harcèlement restent rares, ce qui n'empêche une vigilance permanente des enseignants qui restent mobilisés au plus proche des élèves et des familles.

Benoît Dauphin, directeur de l'école

**À VOTRE ÉCOUTE 3018**

Élèves, parents, professionnels, un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement.

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.






**INAUGURATION**

20 ANS DE  
24

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Cofinancé par l'Union européenne

LEADER

ANDES

Skatepark & Parcours Santé

On vous attend!

Le 5 JUIN 2024 à 16H

Près du City stade rue de Caen

« A l'issue de l'inauguration nous vous invitons à partager le verre de l'amitié »

Un long projet enfin abouti !

En 2019, l'idée d'installations sportives fut proposée par le conseil des jeunes et c'est il y a 2 ans, après la mise en place d'un questionnaire auprès de la population que le projet se concrétisa. Nous avons alors lancé un marché de consultation et retenu l'entreprise PLAYGONES. Nous avons également fait des demandes de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, des fonds européens LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) et de l'association ANDES dans le développement du sport français qui étaient indispensables au projet.

C'est alors ce 5 juin qu'a eu lieu l'inauguration du nouveau skate-park et parcours sportif de la commune en présence de l'USAO et de quelques jeunes pour des démonstrations.

Nous sommes fiers d'avoir fait aboutir ce projet et remercions tous ceux qui ont permis qu'il se concrétise !

A l'avenir, nous porterons des projets plus simples mais tout aussi attractifs pour la population. La réflexion a déjà débuté !

Pour tous les collégiens qui voudraient nous rejoindre au sein de l'UJMA, cela se passera à la rentrée prochaine ! Restez informés !



Du 17 juillet 2024 au 17 août 2024 les estivales du Pré-Bocage organisées par Pré-Bocage Intercom:  
Spectacle vivant sur le parvis de la mairie chaque samedi matin à 11h. Gratuit et ouvert à tous.



13 juillet

## Ciel

conception, mise en scène  
et chorégraphie  
de Karine Saporta  
(Danse)



20 juillet

Appelez-moi  
François  
(Musique)



27 juillet

Don't worry  
La compagnie du  
Long Raccourci  
(Cirque)



3 août

POP  
La Cie Bonhomie feat  
la Cie t'as pas dit balle  
(Jouglage)



10 août

Thé Perché  
La compagnie Prise de Pied  
(Acrobatie)

Installé à la déchèterie de Maisoncelles-Pelvey

« Récup' Minute » : Késako ?

Le principe est simple : c'est une zone d'échange en déchèterie où l'on peut déposer des objets et des matériaux en bon état dont on n'a plus l'utilité. Il est également possible de prendre ce qui nous intéresse, sans forcément avoir déposé.

L'objectif ?

Favoriser l'économie circulaire des matériaux et des objets. Il est accessible aux particuliers et chaque accès décompte un passage sur la carte d'accès à la déchèterie.

Que peut-on déposer ?

Des objets et des articles sport et loisirs, des éléments de décoration, de l'outillage, des matériaux de construction, du mobilier.

Présent à la déchèterie de Port-en-Bessin et d'Isigny-sur-Mer du réseau SEROC, il a depuis peu vu le jour à la déchèterie de Maisoncelles-Pelvey. De quoi faire des heureux !

A noter :

-L'agent valoriste peut estimer que le dépôt n'est pas adapté. L'utilisateur sera alors redirigé vers la benne de déchèterie correspondante.

-Aucun objet ne peut être réservé et mis de côté.

-Le SEROC ne garantit pas la conformité et le bon fonctionnement des objets récupérés et se dégage de toutes responsabilités en cas de dommages aux biens ou aux personnes résultant de leur utilisation.



Zoom sur le compostage

Vos épluchures sont jetées dans vos ordures ménagères ? Plusieurs solutions s'offrent à vous pour réduire vos poubelles.

J'ai un jardin

Je m'équipe d'un composteur individuel !

1 Je réserve mon composteur

sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)  
je choisis où et quand je peux le récupérer

2 Je le récupère

lors des permanences à Bayeux ou à Canvie (Vire-Normandie)  
ou lors d'une distribution près de chez moi !



limité à un composteur par foyer

Je n'ai pas de jardin

J'installe DES composteurs collectifs avec mes voisins !

1 Je contacte le seroc

sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)  
au 02 31 51 69 60

2 diagnostics, Équipements, formations et suivis gratuits !

Le compostage est une pratique qui n'a que des avantages !

Pratique, écologique et économique, composter est surtout très simple.

1. On y dépose les biodéchets,
2. On ajoute de la matière sèche (feuilles mortes par exemple),
3. Puis on mélange sur 30 cm pour aérer, et ce 1 fois par semaine.

Et le tour est joué !

L'association « la Cordée » est régie par la loi 1901. Elle a été créée en 1992 au moment de l'ouverture du SSR Neuro cognitif.

Elle a pour objet d'aider à la réinsertion familiale, culturelle, sportive et socioprofessionnelle des patients hospitalisés.

Elle a aussi pour objet de promouvoir l'étude des connaissances cliniques et socio-économiques des personnes cérébro-lésées.

L'Anamn ↘



**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS ET AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE**  
**EHPAD BEAUSÉJOUR**

**ARAMR**

**LES MEMBRES :**

- **LA PRÉSIDENTE :** NATHALIE LEGENTIL
- **TRÉSORIÈRE :** NICOLE BOUQUET
- **SECRÉTAIRE :** CHRISTINE GIRARD
- **BÉNÉVOLES :** BRIGITTE, IRÈNE, NATHALIE, LOUISE, GILLES, JEAN-PIERRE, BRIGITTE, NICOLAS, SYLVIE, ...

**ENSEMBLE, CRÉONS DES SOUVENIRS INOUBLIABLES POUR NOS AÎNÉS.**

Notre objectif principal est de récolter des fonds afin de financer des sorties au restaurant, des excursions en nature, ainsi que de nombreux autres projets visant à apporter joie et bien-être à nos résidents. Nous croyons fermement que ces activités contribuent non seulement à leur bonheur, mais aussi à leur santé mentale et physique.

**OFFRIR DES MOMENTS DE BONHEUR, C'EST NOTRE PLUS BELLE MISSION.**

**VOTRE SOUTIEN PERMET DE CRÉER DES SOURIRES ET DES SOUVENIRS**

Secrétariat :  
c.girard@ch-ab.fr  
02.31.71.76.59  
5, RUE DE L'HOPITAL  
14260 LES MONTS D'AUNAY



Les expositions artistiques ont lieu régulièrement. Elles ont été au nombre de 4 en 2023. Nous avons reçu comme artiste : Neil Giles, Stella Ruffin, L' Atelier de la gare, Patricia David.

est M. Emmanuel BOYER musicothérapeute.

Les répétitions ont lieu chaque mardi soir de 17h15 à 18h15. La chorale est proposée aux patients hospitalisés et leurs famille, aux anciens patients et leur famille, aux personnels soignants en activité et en retraite. En septembre 2023 la chorale Singulière a proposé une répétition publique au sein de la Chapelle Saint-Clair de Banneville-sur-Ajon.

Les objectifs de ces expositions sont de créer du lien avec l'extérieur, l'ouverture à la culture, égayer les murs du service neurocognitif.

La Chorale Singulière a repris son activité en mars 2023. Le nouveau chef de chœur

Hommage Jean-Pierre Delalande ↘

Nous tenons à avoir une pensée pour Jean-Pierre DELALANDE président de l'association de la butte Walsoux qui nous a quitté samedi 4 mai 2024 à la suite d'une maladie qui l'a emporté rapidement.

Jean-Pierre était un homme passionné par la pêche et il a mis pendant des années toute son énergie pour que l'étang devienne cet endroit paisible et agréable que l'on connaît.

Les agents et les élus communaux présentent leur sincères condoléances à sa famille.

Merci Jean-Pierre pour votre dévouement pour notre étang communal pendant ces 39 années.

Reposez en paix



# recherche de talents

## le mag'

Qui souhaite réaliser la couverture du MAG de janvier 2025?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS TALENTS. RAPPORTEZ VOS CRÉATIONS À LA MAIRIE AVEC VOS NOMS, PRÉNOMS, N° DE TÉLÉPHONE.

- ✓ THÈME RETENU : PAYSAGE OU BÂTIMENT QUI ILLUSTRE LA COMMUNE DES MONTS D'AUNAY
- ✓ TOUTES CRÉATIONS SAUF PHOTOS

AVANT LE 15  
OCTOBRE 2024

## Nouveaux ↘

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2024 :

- Des horaires plus harmonisés,
- Ouverture le jeudi après-midi,
- ==> + 4,5 heures d'ouverture publique par semaine

Lundi : Fermé

Mardi, Jeudi, Vendredi : 16 h – 19 h

Mercredi : 9 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 19h

Samedi : 9 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h



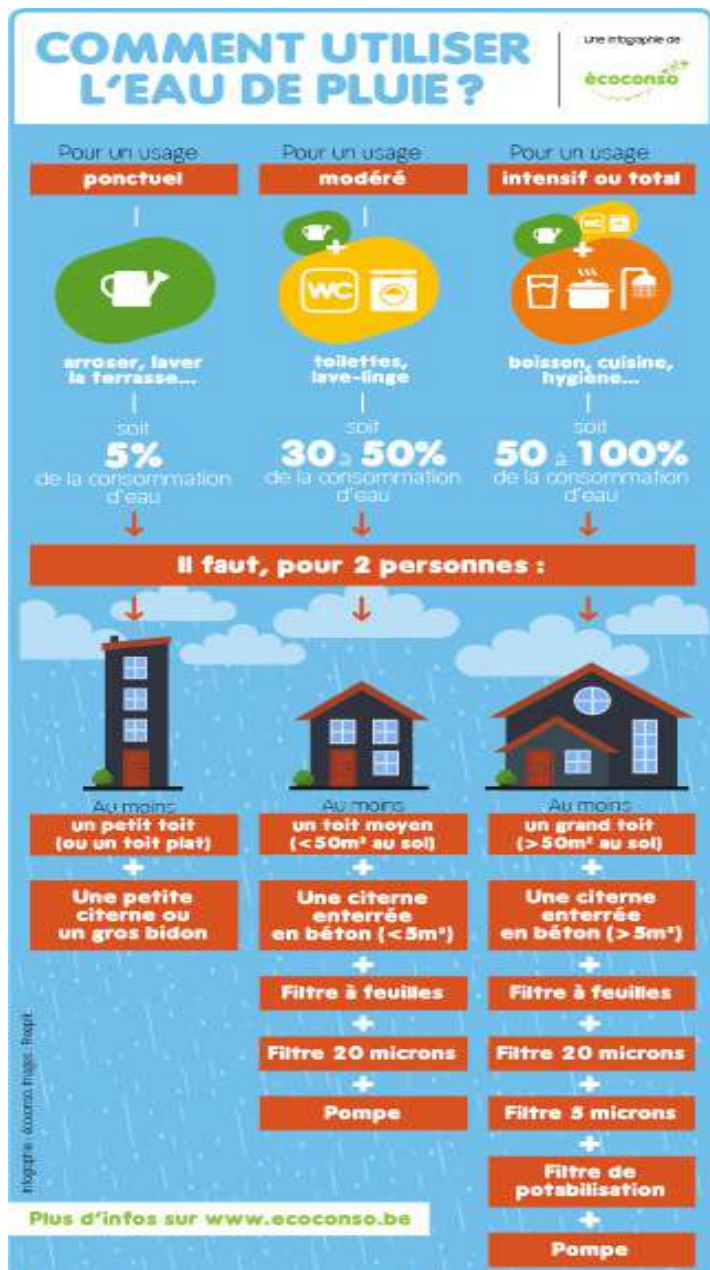
## Utiliser un pommeau de douche économique

Un pommeau économique (coût : 20 à 30 €) permet donc une économie d'eau de 90 litres par douche, soit 132 € par personne et par an.



## Chasser moins d'eau dans les toilettes

Pour réduire le volume de la chasse : on dépose dans le réservoir une ou deux bouteilles en plastique (fermées) remplies d'eau. Les bouteilles occupent ainsi une partie de l'espace du réservoir, ce qui réduit sa capacité (et donc l'eau consommée à chaque remplissage).



## Arroser avec parcimonie

Remplacer le tuyau d'arrosage par un arrosoir. Arroser moins souvent mais plus longtemps pour que la terre s'humidifie en profondeur. L'arrosage rotatif par jets alternatifs permet un arrosage « doux » sur une longue période. Arroser plutôt le soir.

## Détecter et réparer les fuites

Un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure soit presque 140 € /an.

Une chasse d'eau qui fuit consomme 25 litres/heure, soit plus de 878 €/an.

Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d'eau le soir avant de se coucher (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là, ni se relever pour aller faire pipi) et comparer la valeur avec celle du lendemain matin. Une photo avec le téléphone suffit ! Normalement, les chiffres devraient être les mêmes. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il y a une fuite. Reste alors à identifier où elle se trouve.

## Éviter de laisser couler l'eau inutilement

Si on fait la vaisselle à la main, laisser couler l'eau consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle. Il est plus économique de remplir les deux bacs de l'évier.

Fermer le robinet quand on se brosse les dents. On peut éventuellement utiliser un gobelet. Cela permet d'économiser une dizaine de litres.

Couper l'eau sous la douche quand on se savonne. Chaque minute sans eau permet d'économiser plusieurs litres.

## Prendre une douche courte plutôt qu'un bain

Un bain consomme plus de 100 litres d'eau. Une douche est plus économique, sauf si on traîne un peu sous l'eau... Tout dépend du pommeau et du type de douche qu'on utilise, mais 10 minutes de douche peuvent consommer plus d'eau qu'un bain (15 l//min x 10 min = 150 litres). On opte donc pour une douche courte. En plus d'économiser de l'eau, on consomme moins d'énergie car il faut chauffer moins d'eau. Remplacer un bain par une douche une fois par semaine, c'est une économie de 50€ par an.



## Groupe des élus de la majorité «Les Monts d'Aunay Proximité, Équité, Ruralité»

En ce mois de juin 2024 les médias du monde entier ont les yeux tournés vers le Calvados afin de rendre hommage aux 2 050 000 soldats alliés engagés dans la Bataille de Normandie en 1944, 37 000 y laisseront la vie et 163 000 seront blessés.

Notre Région a également payé un lourd tribut avec plus de 2000 victimes civiles. Merci à tous ces combattants, souvent jeunes, qui se sont battus pour la Liberté, pour Notre Liberté.

Le 80ème anniversaire a été commémoré au sein de notre commune avec une première cérémonie le 23 mai à la stèle du Mont-Pinçon en présence de vétérans et de représentants de l'armée britannique puis une seconde le 12 juin avec l'inauguration, au cimetière d'Aunay-sur-Odon, d'un monument en hommage aux victimes civiles décédées lors des bombardements qui ont rasé la ville.

Le mois de juin a été également l'occasion d'inaugurer le skatepark ainsi que le parcours santé.

Nos enfants peuvent ainsi profiter de nouvelles infrastructures sportives en plus d'une école élémentaire entièrement rénovée.

L'ensemble des élus de la majorité municipale Proximité, Équité, Ruralité vous souhaite un très bel été.

Christine SALMON, Nicolas BARAY, Chantal PUCCEL, Rémi THERIN, Lydie OLIVE, Jean-Noël DUMAS, Nathalie TASSERIT, Gilles LECONTE, Irène BESSIN, Dominique MARIE, Brigitte GOURDIN, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Caroline SAINT, Franck HELLOUIN, Sylvia DELASALLE-LION, Serge SORNIN, Linda PERRINE, Tony RODRIGUES, Harmonie LE BORDAIS, Mike BROUNAI, Thierry ANNAERT, Charlène GOSELIN, Emmanuel DEVAUX, Germain LEHERQUER.



## Groupe des élus de la minorité «Une Ambition Commune» au conseil municipal

Ce début 2024 a vu se poursuivre les conflits internationaux, déferler les fausses informations et les tentatives d'ingérences étrangères dans le fonctionnement de notre pays. A l'heure des commémorations du 80e anniversaire du débarquement du 6 Juin 1944 et la célébration de nos libérateurs, nous pouvons nous interroger sur la réalité des leçons apprises, retenues de cette période. Recueillons nous pour les 14000 civils morts dans nos départements bas-normands et n'oublions pas la journée de deuil du 12 Juin 1944 au cours de laquelle près de 200 de nos concitoyens ont péri.

Au niveau local, ces derniers mois ont vu un changement dans notre groupe : Agnès Leneveu-Le Rudulier est partie sous d'autres cieux, en adéquation avec un changement de vie personnelle. Rappelons ici qu'elle a beaucoup œuvré pour la commune de le Plessis Grimoult dont elle a été conseillère municipale, puis maire. Elle était très proche de ses administrés, des associations. Isabelle Fouques-Cariou siège désormais au sein du conseil. Elle saura mettre son énergie, sa force de conviction, sa disponibilité au service de nos concitoyens.

Les travaux se poursuivent dans la ville de Aunay-sur-Odon, avec parfois une organisation qui semble perfectible. Nous allons devoir continuer à faire preuve de patience par rapport aux désagréments causés par ces travaux. Il convient de rappeler qu'ils sont indispensables, permettront un meilleur fonctionnement du système d'assainissement (réseau et station d'épuration) et contribueront à l'objectif de bon état du cours de l'Odon et des ressources en eau. Un point à ne pas négliger pour faciliter la compréhension des habitants est l'information, or celle-ci fait parfois défaut.

Parallèlement, notre ville devient sale : trottoirs, déchets, déjections... La responsabilité en revient à tous, municipalité et citoyens, à des degrés divers.

Nous vous souhaitons un bel été. Sachons profiter de celui-ci. Prenez soin de vous.

P. Saint-Lô, M. Jouin, T. Lefèvre, I. Fouques-Cariou, R. Tréfeu, F. Gidel Blanchet

# Composter c'est simple comme...

Bonjour !

Merci !



Heuta



SCAN Moi

Consultez  
nos publications digitales

Finnancié par

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE

FRANCE  
NATION  
VERTE

A. L. B. B. B.

SEROC

Les Monts d'Aunay